

**L'ÉCONOMIE SOCIALE DANS LA IX
RÉGION DE L'ARAUCANIE (CHILI) : UNE
OPTION POUR LE DÉVELOPPEMENT
RÉGIONAL**

**Patrick F. Donovan, Guillermo Williamson
et Eduardo Diaz**

Note sur les auteurs :

Patrick Donovan, docteur en sociologie, enseigne à l'École de sociologie de l'Universidad de la Frontera à Temuco au Chili depuis 1993. Ses recherches portent sur le développement local dans les municipalités dans une optique de développement régional spécialement dans la IX région de l'Araucanie. Guillermo Williamson, docteur en éducation, enseigne au département d'éducation de l'Universidad de la Frontera. Son expertise se concentre surtout sur la formation en économie sociale au Chili et au Brésil. Eduardo Diaz est ingénieur commercial. Il enseigne au département d'économie à l'Universidad de la Frontera. Ses travaux portent en majorité sur les petites et les moyennes entreprises au Chili. Les trois auteurs font partie du Projet d'Institut de développement régional et local à l'Universidad de la Frontera.

Chaire de recherche en développement communautaire (CRDC)

Série Recherche no. 19

Juin 2000

ISBN : 2-89251-073-2

Université du Québec à Hull

TABLE DES MATIÈRES

<i>INTRODUCTION</i>	<i>1</i>
<i>I. L'ÉCONOMIE SOCIALE : UNE NÉCESSITÉ POUR UN DÉVELOPPEMENT IDENTITAIRE</i>	<i>1</i>
<i>II. LE CONTEXTE ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DE LA IX RÉGION DE L'ARAUCANIE</i>	<i>4</i>
<i>III. L'OPTION POUR UNE ÉCONOMIE SOCIALE EN ARAUCANIA</i>	<i>9</i>
<i>IV. EXPÉRIENCE D'ÉCONOMIE SOCIALE (IX Région de l'Araucanie)</i>	<i>11</i>
<i>V. QUELLES SERAIENT LES CONDITIONS DE BASE NÉCESSAIRES AU SUCCÈS DE CES INITIATIVES, À LEUR CONSOLIDATION ET À LEUR DURABILITÉ ?</i>	<i>17</i>
<i>VI. CONCLUSION</i>	<i>21</i>
<i>BIBLIOGRAPHIE</i>	<i>22</i>

Avant-propos

Par l'intermédiaire de l'organisme canadien de coopération internationale CUSO, la région de l'Outaouais a amorcé depuis 1999 un jumelage de la région avec une région du Chili, l'Araucanie, région située au sud de la capitale, Santiago (à une heure d'avion) et dont la principale ville, Temuco, compte 250 000 habitants. L'Araucanie a aussi, à Temuco, deux universités, une industrie touristique en émergence de même qu'une économie régionale où l'exploitation de la forêt et la transformation de produits laitiers occupent une place importante (Urdininea, 2000)¹.

Ce que l'on sait moins, c'est que la région mise à plus d'un titre sur l'économie sociale pour tirer son épingle du jeu comme région dans le développement du pays. Le sociologue chilien Patrick Donovan a rédigé pour nous le texte qui suit où il illustre bien comment **l'économie sociale** est, et peut être encore davantage, **une composante stratégique du développement régional** au Chili (comme ailleurs pourrions-nous ajouter).

Cet article a d'autant plus d'intérêt que les informations et l'analyse qui le sous-tendent peuvent facilement s'inscrire dans le cadre du **jumelage initié entre les deux régions** par le Conseil régional de développement (CRDO), la Société de diversification économique de l'Outaouais (SDÉO), le CUSO, la Ville de Hull et l'Université du Québec à Hull.

La Chaire de recherche en développement communautaire (CRDC) entend dans les années à venir participer à la consolidation de ce jumelage **notamment sous l'angle de l'apport de l'économie sociale au développement local et régional**. Lors de la visite en Outaouais (en juin 2000) du professeur Donovan de l'Université La Frontera de Temuco, des échanges ont permis d'explorer des avenues de collaboration entre nos deux universités en matière de recherche, de formation et de soutien aux initiatives de développement local et régional du Chili et du Québec, et de façon toute particulière, les initiatives qui incluraient un volet d'économie sociale. Le présent cahier de la CRDC amorce cette collaboration.

¹ Rapport de la délégation de l'Outaouais en Araucanie, Chili, mars 2000, BLUM-UQAH, rédigé par Pablo Urdininea, p.2.

Louis Favreau, sociologue, titulaire de la CRDC.

L'ÉCONOMIE SOCIALE DANS LA IX RÉGION DE L'ARAUCANIE (CHILI) : UNE OPTION POUR LE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

INTRODUCTION

L'Amérique Latine et le Chili font face, en ce début du XXI^e siècle, à l'un des plus grands défis de sa longue histoire collective : atteindre des niveaux de développement sans avoir d'exclus, générer des taux de croissance économique avec équité dans la distribution de ses résultats et assurant un développement durable, promouvoir la justice sociale à partir d'une démocratie plus participative et renforçant l'exercice de la citoyenneté, créer un continent multiculturel où la qualité de vie de ses habitants favorisera l'exercice des droits humains, individuels et collectifs.

Dans le cadre de ce défi global, cet article propose une réflexion critique sur les dispositifs, moyens et conditions susceptibles d'aider à l'atteinte de tels objectifs : le développement d'un secteur d'économie sociale, en particulier dans les régions plus périphériques aux aires de plus grande intégration et en contexte de développement de l'économie néolibérale. Le présent texte analyse la situation d'une région du sud du Chili et introduit des propositions de développement pour cette région considérée comme une des plus pauvres du Chili, la plus multiculturelle, la moins intégrée à la modernité et à la modernisation du pays : la IX région de l'Araucanie.

Cet article considère l'économie sociale comme une condition de base pour le développement et la croissance nationale et globale et comme une nécessité pour assurer la croissance effective de la démocratie.

I. L'ÉCONOMIE SOCIALE : UNE NÉCESSITÉ POUR UN DÉVELOPPEMENT IDENTITAIRE

La mondialisation néolibérale a profondément transformé les économies et les sociétés de toute l'Amérique Latine. De façon globale, à la fin de cette décennie, on peut dire que dans son ensemble, l'Amérique Latine est intégrée à la nouvelle économie mondiale, mais de façon inégale pour ce qui est de ses différentes régions, avec des coûts socio-économiques élevés de transition

et avec de vastes secteurs sociaux et territoriaux exclus de façon structurelle de ce processus de modernisation et d'intégration économique (CASTELLS, 1999).

Dans le cas du Chili, entre 1990 et 1998, durant la période démocratique du Gouvernement de la Concertation, on observe dans notre pays une meilleure croissance économique comparativement à la période antérieure (1973-1989), celle de la dictature du Gouvernement Pinochet. Sa production interne brut passe d'un taux moyen annuel de 2,9 % à 6,75 %. Le taux de chômage baisse de 17,3 % à 6,15 %, le taux d'inflation de 79,9 % à 12,2 %. Le salaire réel atteint 112.3 (en relation à celui de 1970 équivalent à 100) et le taux moyen annuel d'investissement fixe atteint 27,85 % du produit interne brut (SAAVEDRA, 1999).

Dans le domaine social, le Gouvernement de la Concertation a réussi à réduire de 22 % la distance qui séparait le Chili de l'idéal proposé au niveau mondial comme plein développement humain, passant de 0.803 en 1990 à 0.847 en 1998, grâce à ses niveaux de succès en éducation, santé et revenu (représenté par la croissance du produit interne brut per capita, PNUD, 1999).

Cette avancée du Chili s'observe non seulement sur le plan économique et social, mais aussi sur le plan politique, où s'implantent, de la part du Gouvernement de la Concertation, des réformes fondamentales comme la réforme de la justice et la réforme de l'éducation (WILLIAMSON, 1999) ainsi que la promotion d'un processus de démocratisation, de décentralisation, de régionalisation et de renforcement des municipalités (DONOVAN, 1997 ; DONOVAN et WILLIAMSON, 1996). Cependant, l'étude de l'indice du développement humain (IDH) du programme des Nations Unies pour le développement au niveau du pays, tant à l'échelle régionale que communale, ne tient pas suffisamment compte des disparités territoriales de développement (PNUD, 1999).

Toutes les régions du pays ont amélioré de façon significative leur niveau de développement économique et humain durant cette période. Pourtant, la zone centre sud, c'est-à-dire les régions de O'Higgins, Maule, Bio-Bio, IX région de l'Araucanie et Los Lagos, cinq des 13 régions chiliennes, occupent les derniers rangs quant à leur développement (PNUD, 1999). Cette réalité régionale met en relief la tendance du capitalisme, dans sa phase néolibérale, à l'accumulation

des investissements et des richesses pour des groupes sociaux déterminés ainsi que l'absence de contrôle pour assurer la réalisation effective des droits humains (WILLIAMSON, 1999).

Dans ce contexte capitaliste néolibéral, la réalité chilienne est à la fois une réussite pour quelques régions, classes sociales et ethnies et discriminatoire pour d'autres régions où s'impose la nécessité d'options alternatives et complémentaires de développement susceptibles d'assurer une plus grande équité sociale, ethnique et territoriale, une bonne qualité de vie, une protection de l'environnement et le développement des droits sociaux des personnes et des communautés.

Nous mettrons dans cet article l'emphase sur la IX région de l'Araucanie, région du Chili qui illustre bien l'exclusion sociale, ethnique et territoriale que génère le capitalisme néolibéral actuel mais aussi les ripostes, par l'économie sociale, des forces vives de cette région.

Par économie sociale, nous entendons un secteur économique composé d'un ensemble d'entreprises qui se distinguent :

- III. Par leurs finalités qui ne sont pas capitalistes (maximaliser leurs gains), mais sociales, cherchant à s'assurer tout à la fois leur viabilité économique et leur utilité sociale (notamment par des services aux personnes et aux groupes en difficulté).
- IV. Par leurs acteurs généralement liés aux classes populaires, qui expérimentent des difficultés sur le marché du travail ou dans la résolution de leurs besoins de base.
- V. Par leurs structures et règles orientées vers la participation. La propriété et la gestion tendent à être socialisées.
- VI. Par leurs activités comme entreprises dans le sens où la production de biens et de services se développe dans la visée de conquérir les marchés pour assurer un certain niveau d'autofinancement de l'entreprise, bien qu'on compte aussi sur l'appui des pouvoirs publics (DEFOURNY, J, FAVREAU, L. et J.-L. LAVILLE, 1998).

Ce qui caractérise et distingue ce mode de production, c'est la recherche d'activités produisant des effets économiques et sociaux structurants dans une communauté ou une région. S'y intègrent potentiellement et avec une certaine facilité les modes traditionnels d'aide mutuelle et d'économie de solidarité informelle. Cependant, cela ne se termine pas là car l'économie sociale s'ouvre aux possibilités qu'offre l'économie formelle, tant pour des entreprises familiales que pour de petites et moyennes entreprises, qu'elles soient associatives ou non.

Est-ce que les petites entreprises sont incluses dans ce concept d'économie sociale ? RAZETO (1990) considère que l'élément distinctif des micro-entreprises est le fait d'être organisées d'abord par le facteur travail et une forte composante familiale plutôt que par la recherche du profit, ce qu'on peut très bien observer dans le secteur de l'artisanat des villes de la IX région de l'Araucanie telles que Gorbea, Villarica y Temuco, pour en mentionner quelques-unes, où l'activité productive se réalise à l'intérieur ou près de la résidence familiale.

Ces TPE font ainsi partie de l'économie sociale (au sens large de ce terme) et d'une stratégie étroitement liée au développement intégral des personnes et des groupes (le travailleur, le groupe, la communauté, la famille) à la différence des entreprises organisées par le capital (LARRAECHEA, 1995 : 206). Cela constitue un facteur important dans la réalisation d'un développement durable (JORDAN,1998). En conclusion, il est possible de considérer un bon nombre d'expériences de micro-entreprises comme partie intégrante de l'économie populaire disposant d'éléments d'économie solidaire et d'une rationalité économique propre (NYSSSENS, 1997 ; AROCENA, 1995).

II. LE CONTEXTE ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DE LA IX RÉGION DE L'ARAUCANIE

Cette région compte une superficie de 31 858,4 kilomètres carrés (42 % du pays) et, en vertu du recensement de 1992, une population de 781 252 habitants (6 % du total du pays), dont 15,5 % est indigène (Mapuche).

Elle se caractérise par une profonde diversité ethnique, sociale et culturelle, provoquée par la désintégration sociale et régionale qui s'est produite quand la zone fut incorporée au territoire

national à la fin du siècle passé (PINTO, 1999). Cet événement a introduit des zones de tension qui persistent encore entre des communautés mapuches et la société chilienne à propos de l'exploitation de la forêt et des implications (écologique, du travail, culturelles et de propriété) liées à cette exploitation dans la région. Les activités économiques de cette région se caractérisent par l'exploitation agricole et forestière comme les cultures traditionnelles, l'élevage et la production forestière. On peut ajouter à cela le développement important du centre urbain de Temuco et l'énorme potentiel du secteur touristique localisé dans la zone des lacs de la pré-cordillère de notre région (DIAZ, 1999b).

Si nous nous référons aux variables économiques et au profil de production de la IX région de l'Araucanie, mentionnons d'abord son produit interne brut régional qui se situe autour de 1.5 millions de dollars en 1997, ce qui représente une participation de 2,4 % de la production nationale (DIAZ, 1999). Si l'on met ce chiffre en perspective, de 1985 jusqu'à 1997, nous observons une croissance de 1,7 points de moins que la moyenne des régions du pays. Ce profil productif nous révèle un maigre apport de la région à la valeur agrégée et au produit national (DIAZ, 1999b ; SAAVEDRA, 1999).

D'autres indicateurs économiques confirment cette évaluation : l'investissement étranger dans la région représente 0,5 % du total national des investissements et sa participation aux exportations est de 0,1 %, la plus basse du pays, ce qui révèle que la région est très peu insérée dans la logique du modèle exportateur (DIAZ, 1999b ; SAAVEDRA, 1999). De façon semblable, selon l'indice de compétitivité évalué par la PNUD, c'est-à-dire la capacité à maintenir en émergence dans le milieu des conditions relatives au développement de paramètres économiques d'infrastructures et de personnes, la région est passée du 11^e rang au 13^e rang en 1997 comparativement aux autres régions du pays (PNUD, 1996).

Le revenu imposable moyen régional en 1997 était de 193 779 pesos, 22 % de moins que la moyenne nationale qui est de 248 642 pesos occupant de ce fait, l'avant dernier rang du pays (Revista Zona Publica, 1998). Quant à la concentration du revenu, on observe une différence majeure entre les 25 % des revenus plus élevés et les 25 % des revenus les plus bas, ce qui révèle un processus de concentration plus grande que dans les autres régions, sauf dans la région

Métropolitaine et dans la région de Maule (SAAVEDRA, 1999). Quant au progrès de la lutte contre la pauvreté, pendant que la pauvreté régressait au pays, passant de 43 % en 1990 à 23 % en 1996, la IX région voyait, pour sa part, sa pauvreté augmenter passant de 33,5 % à 36,5 % entre 1994 et 1996 (CASEN, 1996) avec un pourcentage encore plus élevé dans les zones rurales et de présence mapuche (39 %). C'est l'unique région du pays où la pauvreté augmente entre 1994 et 1996.

Bref, la région a progressé mais ses résultats sont inférieurs aux résultats obtenus par les autres régions du Chili. Par exemple, on constate que la croissance du réseau de voies terrestres, des télécommunications, de l'électricité et de l'eau potable, de l'infrastructure sociale a favorisé une certaine qualité de vie de sa population. Cependant, de façon comparative, la IX région tire de l'arrière quant à son développement en regard des autres régions du pays.

Plusieurs facteurs exogènes et endogènes expliquent le comportement économique et social de la région :

1. L'insertion du Chili dans la mondialisation par des accords internationaux comme les accords commerciaux entre le Chili, l'Argentine, le Brésil et d'autres pays du Cône Sud (MERCOSUR) affecte négativement l'agriculture traditionnelle de la région qui, jusqu'à récemment, était un élément important de son économie.
2. Le modèle économique capitaliste centralisateur : 80 % de l'investissement privé se concentre dans six régions du pays, ce qui rend compte d'un processus de concentration contribuant à augmenter les différences entre les régions (SAAVEDRA, 1999).
3. Les contraintes liées à la structure productive de la région, différente de la structure productive nationale, ce qui cause des préjudices dans la prise de décisions des politiques économiques nationales comme les traités commerciaux, car ceux-ci se basent sur la structure productive du pays (SAAVEDRA, 1999).
4. Les limites liées à la formation de la main-d'œuvre de la région et son manque de préparation pour affronter les nouvelles exigences du marché du travail.

5. Des raisons historiques liées à sa population mapuche qui perdit son territoire et 90 % de son bétail à la fin du siècle passé, ce qui a provoqué une importante perte de capital du peuple mapuche (DIAZ, 1999b).
6. La réduction et la détérioration de la base productive de la population mapuche, qui s'accroît compte tenu de la croissance de sa population, des politiques contradictoires de désignation des terres, du mauvais traitement économique à leur égard et du manque d'opportunité pour son développement (DIAZ, 1999b).
7. La lenteur d'accès à l'information requise au niveau local comme les alternatives de financement, les bénéfices sociaux, l'information sur l'évolution des marchés, ce qui faciliterait la prise de décisions des petites et micro-entreprises.
8. La faible capacité de transfert méthodologique des techniques de formation aux organismes régionaux de développement a généré un ensemble d'interventions peu efficaces, tant au niveau des effets sur le comportement des bénéficiaires que sur leurs situations économiques et sociales, situations qui se font plus problématiques encore dans les secteurs ruraux de la région. Une étude réalisée auprès de 450 entreprises de la région a démontré que moins de 10 % des bénéficiaires utilisaient les connaissances apprises (DIAZ, 1999c).
9. Le peu de personnel qualifié dans les communes et leur rotation permanente au niveau des Municipalités génère des coûts sociaux élevés et la perte d'expérience, ce qui produit des processus inductifs réitérés. En plus, le peu de personnel technique rend l'obtention de résultats plus difficile (DIAZ, 1999d).
10. L'analyse atomisée des problématiques locales a généré une constante évolution des profils de professionnels considérés comme nécessaires afin de faire face aux problèmes des communes, donnant lieu à des embauches de personnel accordant priorité au personnel technique, ensuite seulement au personnel social, et maintenant aux professionnels de l'aire économique. (DIAZ, 1996).

11. La faible utilisation des instruments d'évaluation des actions publiques dans l'aire productive, conjointement avec l'hétérogénéité des bénéficiaires qui participent aux actions associatives, a généré un système de planification sur la base de moyennes qui ne rend pas compte des réalités spécifiques à chaque communauté et groupe (DIAZ, 1996).

III. L'OPTION POUR UNE ÉCONOMIE SOCIALE EN ARAUCANIA

Face aux particularités de notre région et aux difficultés de surmonter le retard de développement, a surgi la conviction qu'il serait fort difficile pour les prochaines générations de l'Araucanie d'atteindre une véritable intégration au modèle économique et social hégémonique du pays en vertu des stratégies traditionnelles (WILLIAMSON, 1999) : Quelle stratégie de développement adopter alors pour initier l'accumulation de capital dans les régions comme la nôtre qui tire de l'arrière ? La réussite en vertu de la logique traditionnelle apparaît très réduite même si on doit tenter d'attirer des ressources en provenance de l'extérieur.

En conséquence, la nécessité de chercher des alternatives s'est imposée afin de dynamiser le développement de la région selon des stratégies en accord avec son identité et ses ressources. Il est apparu nécessaire de discuter et de construire collectivement un modèle propre de développement, capable d'articuler les projections construites par les habitants, les municipalités et le gouvernement régional et de les intégrer de façon critique au modèle de développement national.

C'est le consensus découlant de l'exploration de cette construction collective qu'a émergé une importante aire d'économie sociale comme alternative afin de fortifier le développement humain local et régional de l'Araucanie et que nous nous présentons dans les pages suivantes.

Si nous tentons de comprendre ce que sont les entreprises d'économie sociale, une référence à l'histoire nous révèle que les coopératives sont filles de la nécessité (DESROCHE, 1976), c'est-à-dire une réponse aux faiblesses de l'économie dominante et aux nécessités non satisfaites par le marché.

Mais, ces entreprises misent aussi sur une dimension socioculturelle pour leur développement, animées qu'elles sont par des identités collectives soit de langue, de religion, de territoire comme espace de vie commune, et dans quelques cas, de mouvements sociaux. Elles sont aussi filles d'une appartenance communautaire, d'un " vivre ensemble " d'un même groupe où les membres sont conscients de participer à un destin, ce qui a historiquement donné lieu à divers types

d'organisations solidaires : syndicats, partis ouvriers, mutuelles, coopératives et associations (DEFOURNY, FAVREAU et LAVILLE, 1998).

En conséquence, il est nécessaire de discuter de l'articulation entre l'économie et la culture dans cette région. Il faut identifier quelles sont les nécessités insatisfaites par le marché et les aires économiques que les différents groupes sociaux reconnaissent comme viables, pertinentes et culturellement désirables afin de construire la région du futur. En même temps, il faut faire des recherches sur les identités locales et régionales communes afin de promouvoir les types d'organisations solidaires les plus viables.

Notre hypothèse est que, compte tenu des contraintes du développement de la IX région de l'Araucanie déjà mentionnées, renforcer une aire d'économie sociale apparaît pertinent. Cette proposition n'est pas exempte de défis car la population de l'Araucanie possède des cultures et des ethnies d'appartenances diverses (mapuches, chiliens de descendance espagnole, allemands, français, italiens, arabes, etc.), et par conséquent, diverses identités d'appartenance au territoire, produit de l'histoire régionale avec diverses aspirations au développement et types de structures économiques. Coexistent des problèmes interculturels et interethniques profonds et non résolus, incluant des faits de violence comme la situation du peuple mapuche et ses conséquences dans l'économie et la vie sociale de la région. Ces défis exigent d'être étudiés afin de consolider les diverses formes d'organisations solidaires et de créer ainsi les conditions favorables au développement efficace d'un grand réseau d'entreprises associatives et coopératives de divers types qui, dans une économie diversifiée et ouverte aux divers marchés (internationaux, régionaux et locaux), poserait les jalons de ce secteur de l'économie sociale.

Cette option doit partir d'une profonde conscience des réalités régionales et locales complexes de l'Araucanie. À partir de ce nouvel horizon de valorisation de notre région, il est possible de réaliser une nouvelle lecture de ses ressources. On peut considérer intéressantes les caractéristiques de la structure économique régionale, du point de vue de l'économie sociale (WILLIAMSON, 1999). Celle-ci est composée, selon des données de 1996, de 20 074 micro-entreprises (le 85,6 %), 3 017 petites (12,9 %), 203 moyennes (0,9 %) et 157 grandes (0,7 %), ce qui totalise 23 451 entreprises (EL DIARIO AUSTRAL, 1996). Elles se concentrent à

36,7 % (8 613 entreprises) dans le secteur du commerce et à 23,8 % (5 588) dans le secteur de production agricole. Elle est composée d'une vaste gamme d'entreprises familiales ou petites, formelles et informelles, qui présentent une offre durable, dynamique et diversifiée de biens et services liés au marché local, régional et parfois même national. Plusieurs ont découvert des opportunités sur les marchés et se mobilisent d'un à l'autre de façon flexible. Ils sont entre autres, candidats et participent de diverses manières à la mise en œuvre d'investissements publics dans la région.

Dans une certaine mesure, ce type d'entreprises explique le taux de chômage antérieur à la crise asiatique, le plus bas du pays (4,5 % durant le trimestre septembre-novembre 1997), inférieur de 1,5 points à la moyenne nationale de 6 %. On peut affirmer qu'au sein de cette région, il existe un espace conquis par les petites entreprises dans le monde des affaires, assurant certaines conditions pour un développement intégré et durable (JORDAN GONI, 1998 ; WILLIAMSON, 1999). Bien plus, notre région n'ignore pas les initiatives économiques sociales et la tradition de coopératisme, ce que nous allons maintenant décrire.

IV. EXPÉRIENCE D'ÉCONOMIE SOCIALE (IX Région de l'Araucanie)

Durant les dernières décennies, la mobilisation sociale, pour faire face à l'exclusion et la précarité du travail, s'est réalisée autour de différents types d'initiatives économiques et sociales parmi lesquelles les suivantes :

1. Des initiatives sectorielles d'insertion sociale par l'économie, au sein desquelles se produit une transition qui devrait permettre l'accès au marché du travail.
2. Des initiatives de formation professionnelle à partir d'associations à orientation pédagogique qui favorisent les différents apprentissages liés au marché du travail.
3. Des initiatives territoriales de relance économique et sociale qui travaillent à l'insertion de segments de communautés locales défavorisées entrelaçant l'action de différents acteurs, engagés à l'insertion d'une réalité déterminée, dans un processus d'intervention à multiples activités (DEFORUNY, FAVREAU et LAVILLE, 1999 : 32).

Le premier type d'initiatives que nous présentons est constitué par les coopératives paysannes de notre région (HUENCHULAN, LAGOS et WILLIAMSON, 1995). Les premières naissent dans la période de 1960 à 1970. Ses 4 572 membres appartiennent aux communautés mapuches et aux micros, petites et moyennes propriétés paysannes non mapuches. Elles font de l'élevage, de la culture maraîchère et produisent du fourrage et des céréales. Entre 1970 et 1973, durant le Gouvernement de l'Unité Populaire, 30 infrastructures d'économie sociale se développent, avec pleine activité, services de machinerie, techniciens, crédits, formation, transport, coopératives de consommation, commercialisation des produits, etc. favorisant ainsi plus de 10 000 paysans organisés.

Le 11 septembre 1973, un régime militaire s'impose, interrompant la dynamique démocratique du pays, qui fera changer radicalement le travail et la production dans les campagnes : répression, voire assassinats de dirigeants syndicaux et coopératifs provoquent alors une paralysie et une désorganisation sociale sans précédent. Le tissu social s'en ressent et plusieurs coopératives deviennent ainsi inactives. En 1981, neuf ans après l'initiative du régime militaire, certaines de ces coopératives commencent à recomposer ce tissu socio-économique à partir de six coopératives qui ont réussi à survivre.

Au début de la décennie 1990, on observe une avancée dans la récupération d'une certaine marge de manœuvre : transfert technologique, orientations techniques spécifiques, informations, reconnaissance des entreprises coopératives comme acteur représentatif sur la scène productive régionale. Puis, à l'initiative des dirigeants de la Fédération des Coopératives paysannes Nielol et du Département d'Éducation de l'Université de La Frontera, se développent de nombreuses activités de formation professionnelle. Un des résultats fut la publication de l'histoire de ces coopératives paysannes et de leur rôle aujourd'hui, information recueillie par les paysans eux-mêmes, comme matériel d'étude, de réflexion et d'apprentissage (HUENCHULAN, LAGOS et WILLIAMSON, 1995). Comme autre mobilisation sociale et initiative économique régionale, mentionnons la transformation de la Coopérative d'épargne et de crédit *Libération* devenue CREDICOOP.

Cette coopérative est sans doute un des exemples de réussite les plus remarquables. Ce projet débute en 1996 grâce à l'initiative de l'une des principales ONG du pays dans le domaine de l'économie populaire et du travail, le Programme d'Économie du Travail (PET). Compte tenu des conditions politiques favorables qui commençaient à progresser dans le pays, CREDICOOP a réussi, non seulement à appuyer le marché informel et formel des micro-entreprises en matière de crédit, mais s'est transformé en une véritable institution couvrant quatre régions du pays plutôt que la seule région de l'Araucanie avec huit succursales réparties sur Santiago, Valparaiso, Curico, Concepcion et Temuco. Quant à son orientation, la coopérative se caractérise par sa forte préférence pour les petites et les micro-entreprises.

Aujourd'hui, elle soutient plus de 7 000 micro-entreprises membres dont près de 40 % sont des entreprises informelles. Dans la seule région de l'Araucanie, où elle couvre le territoire de quatre communes, elle atteint près de 1 000 entreprises aux activités les plus diverses. Elle a approuvé et prêté un montant de plus de 2 000 millions de pesos et réalisé 3 246 opérations de projets de crédit en 1998 (États de compte de la Coopérative CREDICOOP, 1998).

Au plan social, cette coopérative financière intervient dans le secteur de la santé pour ses membres. Le conseil a établi des ententes avec des organismes privés sur ce registre ainsi que des actions orientées vers la formation des membres et vers l'appui à leurs familles en ce qui a trait à l'éducation des enfants qui obtiennent des résultats remarquables (bourses d'études).

Si nous nous référons maintenant aux initiatives territoriales de relance économique et sociale comme autre forme d'action pour contrer l'exclusion et la précarité du travail dans la conjoncture actuelle, la tendance serait plutôt de constituer une communauté territoriale comme base d'appui aux stratégies de survie individuelle (CASTELLS, 1999 :12), là où les municipalités assument de plus en plus un rôle de développement économique local. Cette mutation du rôle des municipalités et son rapprochement des micro-entreprises et coopératives locales doit être compris à l'intérieur d'un processus plus ample de transformations de l'entité municipale qui a élargi son champ d'action et son importance sociale dans les dernières années (GONZALEZ et HIDALGO, 1995).

Les municipalités deviennent de plus en plus des agents de développement économique local et des acteurs plus actifs dans la poursuite d'une meilleure qualité de vie des populations locales, par le biais d'une action explicite et axée sur l'emploi et la qualité du développement économique local. À leur tour, ces politiques de promotion du développement économique local doivent être mises en relation avec d'autres réalités des communes telles que l'éducation, la formation technique et professionnelle, l'organisation syndicale et la culture. En synthèse, la politique d'appui au développement économique local et à la petite entreprise peut être située dans un axe qui cherche tout à la fois la croissance, l'équité, la démocratie et la solidarité sociale.

De nouveaux modèles de planification et de gestion territoriale apparaissent actuellement. L'un de ces modèles réfère à la possibilité d'utiliser le système de protocoles d'entente entre le gouvernement de la région et les municipalités afin de mettre en œuvre des programmes d'investissement à long terme. En général, cela vise la reconnaissance d'un espace d'action et de représentation des municipalités qui est plus vaste que le niveau local. Il favorise, à des degrés divers, la coopération et l'association sur la base d'un soutien au développement de la micro-entreprise. Ainsi, par exemple, la coordination entre municipalités permet une politique plus active de localisation d'industries et le contrôle d'activités commerciales ou la création d'un plan de développement pour chaque secteur.

C'est ainsi que l'Association des Municipalités de la Prêcordillière a émergé en janvier 1995 avec l'objectif d'unir les efforts des communes qui la composent (Vilcun, Melipeuco, Cunco, et depuis 1999, Padre Las Casas) avec ceux du gouvernement régional afin de maximiser l'utilisation des ressources disponibles en faveur d'un développement local intercommunal. (DONOVAN, 1999b ; DIAZ, 1999d).

L'Association est arrivée aux résultats suivants :

1. Une gestion financière commune du projet d'amélioration du chemin *El Salto-Cherguenco* afin d'assurer de meilleures conditions de transport entre les communes limitrophes Vilcun, Melipeuco y Cunco, ce qui favorise l'intégration et la communication intercommunale et le développement potentiel d'un territoire touristique commun.

2. En 1996, avec l'appui du gouvernement régional, la réalisation d'une recherche sur le potentiel des communes de la précordillère a servi de base au futur projet d'Agence de Développement économique local.
3. En 1997, le démarrage d'un projet de Développement agro-touristique dans les communes de la précordillère a obtenu l'appui technique du Service national du Tourisme, IX région (Sematur).
4. En 1998, l'élaboration du projet d'amélioration de la race des moutons, projet qui bénéficiera à 450 paysans éleveurs cette année.
5. En 1999, la signature avec une région du Canada d'un protocole d'entente de partenariat municipal entre l'Association et la Municipalité régionale du comté (MRC) de Papineau au Québec.
6. En 1999, la gestion commune entre la Police Civile du Chili, la municipalité de Lonquimay et l'Association de la Précordillère afin d'appuyer la création d'un poste de douane et de la police internationale à Icalma. Ce poste frontière permettra de fournir un service plus rapide aux personnes qui circulent entre le Chili et l'Argentine par le passage de la frontière Icalma.
7. En janvier 2000, le Sous-secrétariat du Développement Régional (SUBDERE) a invité l'Association à participer à une expérience de renforcement institutionnel (PROFIM), seconde étape, orientée vers une meilleure capacité de gestion des municipalités associées afin qu'elles puissent réaliser une administration plus efficace et agir comme agents de développement local (Association de la Precordillera, Documento de Trabajo, 2000).

Cependant, les initiatives pour contrer l'exclusion dans la IX région n'ont pas toutes connu du succès. Proposer une option d'économie sociale implique aussi que certaines expériences puissent connaître des difficultés et avoir des faiblesses. À titre illustratif, mentionnons un groupe de petits agriculteurs de l'île de Huapi dans la commune de Saavedra, le groupe d'agriculteurs de la coopérative "El Alma" de Carahue orientée vers la production et la commercialisation des pommes de terre, un groupe de producteurs de la localité de Freire dont les résultats ont été très maigres (DIAZ, 1999c).

Les erreurs identifiées dans l'analyse se résument ainsi :

- Faible participation des membres
- Planification inadéquate en termes de résultats tangibles et représentatifs des attentes des membres
- Faiblesse dans l'évaluation du processus
- Hétérogénéité sociale et économique du groupe
- Mauvaise manière d'opérer de l'État dans sa gestion des ressources et sa structure organisationnelle.

En résumé, il est certain que cette structure connaît des problèmes : bas salaires et emploi informel ; difficultés pour la formation de la main-d'œuvre ; défis pour augmenter la productivité et l'accès aux marchés ; coûts de gestion élevés par rapport aux gains ; problème de qualité des biens et services et de défense des consommateurs, techniques traditionnelles inadéquates ; difficultés d'accès au crédit, etc. (WILLIAMSON, 1999 ; DIAZ, 1999a). Durant les dernières années, ces réalités vues comme des facteurs bloquant les capacités existantes dans le secteur des micro-entreprises ont cependant fait l'objet d'une attention croissante.

Mais, il est également vrai que la structure économique mise en place favorise la démocratie, privilégie les producteurs directs et leurs familles. Elle permet des interrelations au niveau de l'organisation du travail qui sont personnalisées. Elle possède une capacité de croissance et une adaptation durable. Cette structure économique peut atteindre des revenus acceptables et elle génère des emplois et de la diversité en répondant à de multiples nécessités de secteurs très spécifiques de notre région et de son marché (WILLIAMSON, 1999).

De façon progressive, on découvre que le développement social de vastes segments de la population et la croissance économique nationale sont liés à la possibilité de consolider ces initiatives économiques qui interviennent à petite échelle. C'est là que semble reposer une des clefs du développement économique intégral et équitable (GONZALEZ et HIDALGO, 1995). Cette approche permet aussi d'aborder de façon différente le problème de la pauvreté : non plus à partir d'une perspective assistentialiste mais à partir d'une perspective qui tend à renforcer l'activité économique des principaux concernés à l'intérieur d'un vaste secteur productif (WILLIAMSON, 1999).

V. QUELLES SERAIENT LES CONDITIONS DE BASE NÉCESSAIRES AU SUCCÈS DE CES INITIATIVES, À LEUR CONSOLIDATION ET À LEUR DURABILITÉ ?

L'argument de base de cet article – en partie construit à partir d'une lecture régionale – consiste à souligner l'importance de renforcer une aire d'économie sociale à l'échelle régionale dans la visée de contribuer à améliorer les conditions de vie de chaque individu et de chaque communauté.

Intégrer la région au développement national sous un mode particulier, précisément à partir d'une base économique à forte composante d'économie sociale, induit certaines conditions. En plus de leur pertinence sociale et d'une certaine volonté politique, certaines conditions apparaissent nécessaires pour le succès de cette forme d'initiative. En voici quelques-unes :

1. La compréhension des pauvres et des exclus comme sujets du développement dans un contexte d'opportunités.

Le type de région auquel nous aspirons peut et doit apprendre des pauvres de la ville et de la campagne (mapuches et non mapuches) : de leurs efforts pour survivre à partir des bases de la solidarité et de l'entraide ; de l'équilibre entre les intérêts de l'individu et de la famille, et avec ceux de la communauté et de la société ; la présence vitale d'une utopie de vie plus humaine ; d'une force intérieure pour faire face aux exclusions et injustices historiques et résister à une mort anticipée comme région et comme peuple.

Nous devons apprendre des pauvres, en particulier du monde mapuche et du petit paysan en regard de sa langue, de sa médecine, de sa cosmovision, de son intuition de la vie et de la liberté, de ses modes de production artisanaux, familiaux, de survie, de sa relation, non exempte de contradictions, avec la nature. Reconnaître et imaginer comment développer la valeur de la réciprocité mapuche et paysanne en économie, dans les relations entre les entreprises, en éducation et dans la vie quotidienne, comme base d'une conception de l'économie sociale. Dans une société moderne interculturelle, apprendre de cette ouverture spirituelle et quotidienne au pluralisme culturel et linguistique, comme exemple d'acceptation démocratique de l'autre. Cela requiert un changement culturel dans l'ensemble de la société afin de penser l'insertion active, créatrice et productive des pauvres - et de ceux qui ne le sont pas - au développement régional.

Cette région doit et peut imaginer un futur durable, non seulement pour ses intellectuels, sa classe moyenne ou les gens d'affaires, mais aussi pour sa population pauvre.

2. Régionalisation, connaissances, éducation et formation

Cette option pour un modèle de développement régional associatif, multiculturel, démocratique et économiquement diversifié, exige pour son succès, une base économique sociale, une excellente formation de sa population économiquement active et un système éducationnel orienté vers le développement de prérequis culturels nécessaires pour le développement d'une culture économique et sociale de type coopératif en contexte compétitif. Cela exige aussi une production et une adaptation des connaissances et une technologie appropriée à un système économique basé sur des entreprises familiales et coopératives œuvrant tout à la fois en compétition et en collaboration sur divers marchés.

Aujourd'hui au Chili, sa société et son gouvernement ont compris que le chemin principal, pour atteindre une effective intégration de tous les citoyens et citoyennes au développement et à la démocratie, passe par l'investissement dans l'éducation et l'amélioration des capacités des personnes. C'est ce qui explique la priorité éducationnelle du nouveau gouvernement et son projet de réforme de l'éducation. Dans la région, la pauvreté se concentre dans les zones rurales et indigènes. C'est pourquoi l'investissement dans l'éducation, associé à la production et à l'augmentation des revenus de la famille, est une condition fondamentale pour surmonter la pauvreté. Cela implique de réaliser la réforme de l'éducation dans la région à un rythme plus accéléré que dans le reste du pays en tenant compte du contexte multiculturel et des priorités de développement régional. Cela exige aussi une régionalisation adéquate afin de construire ce modèle de développement propre basé sur la formation et une diversification économique. C'est pourquoi il faut se questionner au sujet des conditions nécessaires pour atteindre ce développement idéal, c'est-à-dire une bonne qualité de vie pour tous les habitants sans exclusion, un équilibre entre la croissance et le développement durable, et une meilleure intégration régionale à la vie économique et culturelle du Chili.

3. Une culture de solidarité et coopération

Cette région exprime, par son caractère périphérique au modèle économique dominant, les conditions du monde actuel, surtout celles de la modernité, y inclus des aspects de la post-modernité : recherche de l'identité, plurilinguisme et multiculturalisme, tensions entre l'urbain et le rural, entre la tradition et la modernité, pôle de concentration et urbanisation de presque le tiers de la population régionale dans deux villes (Temuco et Padre Las Casas). Tout cela peut être une condition particulière pour construire une identité culturelle et régionale.

La régionalisation comme projet culturel participatif de compréhension des appartenances et des différences, qui recueille tout ce que l'histoire régionale et nationale offre comme possibilités institutionnelles et légales afin de prendre davantage de décisions décentralisées. Ces décisions qui intègrent les synthèses émergentes des communautés et de la société civile, entre culture occidentales et mapuche, urbaine et rurale, traditionnelle et moderne, chilienne et étrangère, masculine et féminine, jeune et adulte ; qui reconnaissent le dynamisme des changements en marche dans l'infrastructure économique et la structure symbolique de l'information et des communications ; qui permettent aux hommes et aux femmes, aux familles et voisins, aux producteurs et travailleurs, de diverses générations, de retrouver un sens positif à leur passage au sein d'un certain territoire culturel et naturel.

C'est ici où des questions comme le développement humain commencent à reprendre un sens et à devenir un projet associé à l'espérance d'articuler la vie quotidienne à une utopie en marche.

1. Un premier défi est de générer des conditions en matière d'éducation (compétences pour l'action, augmentation des potentialités et qualités de l'intelligence, valeurs sociales et formation idéologique) pour le développement d'une culture associative capable de soutenir une économie sociale intégrée au marché sous des formes plus autonomes et durables. Ici, la réforme nationale de l'éducation qui s'annonce avec le nouveau gouvernement jouera un rôle stratégique.
2. On doit continuer à développer des politiques pour attirer l'investissement privé, régional, national et étranger dans la région, maintenir l'investissement public responsable d'une grande partie du développement, diversifier l'économie, mais aussi,

accélérer et fortifier une culture et une économie sociale, associative, coopérative, autogestionnaire, qui réponde aux nécessités des petits producteurs urbains et ruraux, des diverses entreprises, afin d'augmenter la compétitivité et la productivité.

3. Générer une culture de coopération et de solidarité. Une société moderne, multiculturelle, plurielle et démocratique, requiert une structure économique qui soit également plurielle et diversifiée dans le soutien qu'on lui apporte, mais celle-ci requiert aussi une culture qui dépasse l'individualisme et qui se fonde sur la coopération et l'éducation (des enfants, des jeunes et des adultes).
4. La productivité de la main-d'œuvre qualifiée doit augmenter pour profiter de la meilleure manière de la technologie, de l'information, de la capacité de créativité et l'intelligence des citoyens et citoyennes.

Ici, joue le rôle fondamental de la formation technique et professionnelle, à ses divers niveaux, actualisée et orientée vers le développement régional, définie par le gouvernement régional, la société civile organisée et le marché, ainsi qu'une réorganisation du système de l'éducation supérieure orientée vers la formation de professionnels.

5. Un appui récurrent. Une option pour un secteur d'économie sociale requiert une planification des investissements privés et publics, une formation des ressources humaines et une réorganisation institutionnelle de l'État.
6. Il faut aussi profiter des avantages compétitifs peu exploités. Bien qu'ils constituent des opportunités, dès le départ elles devraient être traitées selon des critères économiques et sociaux. Par exemple, intégrer au développement productif le tourisme et la protection de l'écologie.
7. Finalement, on doit inclure, dans le contexte de l'accord commercial du Chili avec les pays voisins de l'Amérique du Sud (MERCOSUR), la promotion de meilleures conditions pour la commercialisation de nos produits et la promotion d'un travail

régulier de relation avec les Argentins (jeunes et adultes) intéressés à venir faire du tourisme dans notre région.

VI. CONCLUSION

Ce texte nous a introduit au thème de l'économie sociale dans la IX région de l'Araucanie, Chili, comme un espace inédit d'innovation sociale au cœur de la crise actuelle que vit notre région. Le Chili s'est surpassé dans son développement économique, social et politique entre 1990 et maintenant. Toutefois, l'indice du développement humain au Chili (PNUD 1996 et 1998) révèle de grandes disparités d'une région à l'autre du pays, ce qui exige de chercher des options alternatives et complémentaires qui assurent une plus grande équité sociale, ethnique et territoriale, ainsi que la mise en pratique des valeurs clés du développement. Voilà pourquoi cet article a proposé une option : celle du renforcement d'une aire d'économie sociale par diverses initiatives économiques et sociales, notamment la relance d'un secteur coopératif et l'émergence d'associations de municipalités engagées dans le développement local.

BIBLIOGRAPHIE

- AROCENA, José (1995). Los desafíos del desarrollo local, enfoques teóricos y metodológicos.
- CASTELLS, Manuel (1999). Globalización, Identidad y Estado en América Latina, temas de desarrollo humano sustentable, n° 3, Santiago de Chile.
- CASEN (1996 à 1998). *Caracterización socioeconómica nacional. Cuadros Estadísticos 1996*. Ministerio de Planificación y Cooperación de la República de Chile. Chile : Santiago.
- COOPERATIVE LIBERACION (1998). Memoria Anual, Temuco, Chile.
- DEFOURNY, J. FAVREAU, L. et J.-L. LAVILLE (1998). “Introducción a un balance internacional”, en DEFOURNY, J., FAVREAU, L. et J.-L. LAVILLE, *Nueva Economía social ; un balance internacional*, CIREC-España, Ministerio de trabajo y Asuntos Sociales, Dirección General de Fomento de la Economía Social, Valencia.
- DESROCHE, Henri (1976). *Le projet coopératif : son utopie et sa pratique, ses appareils et ses réseaux, ses espérances et ses déconvenues*, Paris : Éditions Économie et humanisme.
- DIAZ MUÑOZ, Eduardo (1996). El difícil desafío de crecer, una visión aplicada, Documento de trabajo, Temuco, Chile.
- DIAZ MUÑOZ, Eduardo (1999a). Sentando las bases para iniciar el proceso de cambio hacia el desarrollo sustentable. Primer Coloquio “Desarrollo Humano Local y Regional” Documento de trabajo, Universidad de la Frontera, Temuco, Chile.
- DIAZ MUÑOZ, Eduardo (1999b). Realidad Mapuche, Documento de trabajo, Temuco, Chile.
- DIAZ MUÑOZ, Eduardo (1999c). Experiencias asociativas de la región, Documento de trabajo, Temuco, Chile.
- DIAZ MUÑOZ, Eduardo (1999d). Estudio de potencialidades de la zona cordillerana (Cunco, Vilcun, Melipeuco) 1998-1999. SODECAM con la colaboración de J.M. Yarmuch (ILPES).
- DONOVAN FORTIN, Patrick (1997). “Descentralización, Municipio y desarrollo local ; la experiencia chilena”. *Revista Educación y Humanidades*, No 5-6, pp. 17-43, Universidad de la Frontera, Temuco, Chile.
- DONOVAN FORTIN, Patrick (1999a). Araucanía 1999 : Desarrollo humano local y regional ; unos comentarios desde la sociología, en Primer Coloquio “Desarrollo Humano Local y Regional”, Documento de trabajo, Universidad de la Frontera, Temuco, Chile.
- DONOVAN FORTIN, Patrick (1999b). Estudio de las diferentes lógicas de acción ; Asociación de Municipalidades de la Precordillera en l’Araucanía, Chile, Ponencia, XXII Congreso de la Asociación Latinoamericana de sociología, Concepción, Chile.
- DONOVAN FORTIN, Patrick (1999c). “Representaciones sociales en torno a la participación social en las Juntas de Vecinos del sector urbano : un estudio de caso”, *Revista de Sociología*, N°.13, pp. 169-184, Universidad de Chile, Chile.
- DONOVAN, P. et G. WILLIAMSON (1996). “Municipio y participación social vecinal ; desafíos y potencialidades”, *Revista Frontera*, No 15, pp. 29-49, Universidad de la Frontera, Temuco, Chile.

- EL DIARIO AUSTRAL (1996), “La IX Región de l'Araucanie”, *Sociedad periodística Araucania*, Chile : Temuco.
- GONZALEZ, R. et L. HIDALGO (1995). “ Acción municipal y microempresa ”, *Desarrollo Económico Local*, Programa de Economía del Trabajo, Santiago.
- HUENCHULLAN, M., LAGOS, A. et G. WILLIAMSON (editores) (1995). *El cooperativismo campesino en la IX Región, nuestra historia*. Federación de Cooperativas campesinas Nielol Ltda./ Ediciones Universidad de la Frontera, Temuco, Chile.
- INSTITUTO NACIONAL DE ESTADISTICAS (1992). Censo Nacional, Santiago de Chile.
- JORDAN, GONI, Arturo (1998). “ Há Espaços para as Pequenas Empresas no Mundo dos Negócios ? ”, Série Cadernos Temáticos, *Recife*, N° 3.
- LARRAECHEA, I, et M. NYSSSENS (1994) “ La economía popular, un desafío epistemológico para los economistas ”, en la *Revista de Economía y Trabajo*, Año II, N°.3, enero-junio, Santiago de Chile.
- LARRAECHEA, Ignacio (1995). Racionalidad económica y evaluación de las microempresas, en economía y trabajo en Chile, 5to Informe Anual, Programa de Economía del Trabajo, Santiago de Chile.
- NYSSSENS, Marthe (1997), “ El germen de una economía solidaria : Otra vision de la economia popular. El caso de Santiago de Chile ”, en la *Revista de debate sobre economia publica, social y cooperativa*, 25, 1997, pp. 63 - 82.
- PINTO RODRIGUEZ, Jorge (1999). Las claves de la región, Diversidad y desintegración. Orígenes y necesidades de vinculación con políticas de desarrollo, en el Primer Coloquio “ Desarrollo Humano Local y Regional ”, Documento de trabajo, Universidad de La Frontera, marzo de 1999, Temuco, Chile.
- PNUD-CHILE (1999). Indice de desarrollo humano en Chile 1990-1998, temas de desarrollo humano sustentable, N° 3, Santiago de Chile.
- SAAVEDRA PALACIOS, Rodrigo (1999). Vulnerabilidad económica y productiva, región de Araucanía, en el Primer Coloquio “ Desarrollo Humano Local y Regional ”, Documento de trabajo, Universidad de La Frontera, Temuco, Chile.
- VALLEJOS, M. (----). Estudio de microempresarios de la IX Región : el caso de la cooperativa Liberación, Temuco, Chile.
- VON BAER VON LOEW, Heinrich (1999). Hacia una estrategia de acción, en el Primer Coloquio “ Desarrollo Humano Local y Regional ”, Documento de trabajo, Universidad de La Frontera, Temuco, Chile.
- WILLIAMSON, Guillermo (1994) *El Movimiento Cooperativista Campesino Chileno*. PIIE/Ediciones Universidad de La Frontera, Santiago-Temuco.
- WILLIAMSON, Guillermo (1999). Educación, desarrollo humano y desarrollo local : algo más que lo obvio ? en Primer Coloquio “ Desarrollo Humano Local y Regional ”, Documento de trabajo, Universidad de La Frontera, Temuco, Chile.
- ZONA PUBLICA (Revista) (1998), Ministerio Secretaría General de Gobierno, Secretaría de Comunicación y Cultura, Santiago, Chile.

